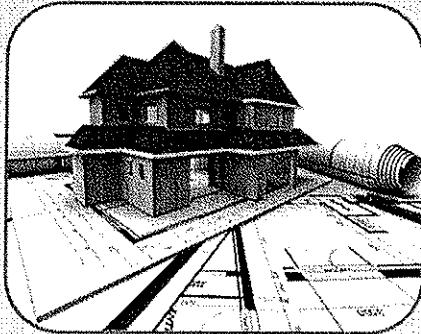




Synthèse Dossier de Diagnostic Technique

Réf. : DIA-CTD04-1909-010



Propriétaire :

Adresse du bien : 120-124 Boulevard Robert Ballanger,
93420 VILLEPINTE

Nature du bien : Appartement studio

Localisation du bien : Etage 1er étage

Numéro de lot : Lot principal (15), Parking (43)

Date du permis de construire : De 1949 au 01/07/1997

Date limite de validité : 05/03/2020

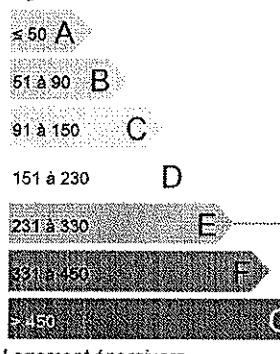
Référence client :

DPE

Date limite de validité : 05/09/2029

Consommation énergétique

Logement économique



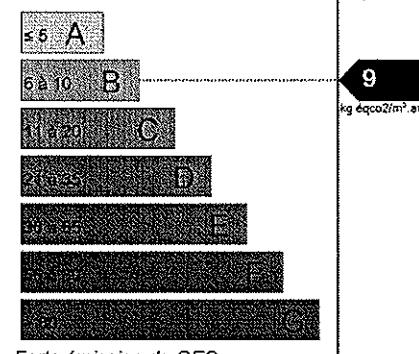
Logement

269

kWh ép/m² an

Emission de gaz à effet de serre

Faible émission de GES



Logement

9

kg éqCO₂/m² an

Logement énergivore

Amiante

Validité illimitée (sauf travaux)

Absence d'amiante : Il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Superficie Carrez

Validité illimitée (sauf travaux)

Lot 15

Superficie « Carrez » : 23,34 m²

Superficie hors « Carrez » : 4,30 m²

> Synthèse Dossier de Diagnostic Technique

Ref. DIA-CTD04-1909-010

Installation Electrique

Date limite de validité : 05/09/2022

L'installation intérieure d'électricité ne comporte aucune anomalie.

L'installation intérieure d'électricité était alimentée lors du diagnostic, les vérifications de fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel ont pu être effectuées.

ERP

Date limite de validité : 05/03/2020

Il existe des risques naturels et/ou technologiques pour ce bien :

Mouvement de terrain, ppr Mouvement de terrain prescrit le 23/07/2001 : exposé.

Mouvement de terrain, ppr Mouvement de terrain prescrit le 23/07/2001 : exposé.

Mouvement de terrain, ppr Mouvement de terrain approuvé le 18/04/1995 : exposé.

Risque sismique : Zone 1

Risque radon : faible

Cette fiche de synthèse reprend les conclusions des différents diagnostics réalisés.

Elle est donnée à titre indicatif, seuls des rapports complets avec leurs annexes ont une valeur contractuelle.

*pour le cas où il est indiqué validité illimitée d'un des diagnostics, un rapport n'est plus valide en cas : de travaux, de changement de réglementation, dans le cas de diagnostic amiante pour les parties concernant des obligations ou recommandations issues des grilles d'évaluation d'état de conservation des matériaux ou produits contenant de l'amiante ainsi que le contenu desdites grilles.